

Stage d'Octobre
Poussins/benjamins/minimes/
A Chambly salle Joliot curie
Du 22 au 24 Octobre 2018

Lieux :

Le rendez-vous est prévu tous les matins à la salle Joliot Curie

Date :

Début: Lundi 22 Octobre (accueil à 9h30 salle Joliot Curie (Chambly), fin 17h même endroit)
Mardi 23 Octobre (accueil à 9h30 salle Joliot Curie (Chambly), fin 17h même endroit)
Mercredi 24 Octobre (accueil à 9h30 salle Joliot Curie (Chambly), fin 17h même endroit)

Catégories d'âges concernées :

Toutes personnes ayant une licence ffjda, garçons ou filles, poussins, benjamins et minimes
Nombre de stagiaires : 42 maxi, hors encadrement

Encadrement :

Responsable administratif du stage : Afchain Pierre
Responsable Technique du stage : Afchain Pierre

Intervenants : Afchain Pierre/Muzard Jean Pierre

Activités prévues :

Judo, jeux, préparation physique et piscine

Repas :

Le déjeuner sera pris à l'association le clec 29 rue andré caron.

Vêtements :

Surtout n'oubliez pas: Votre petite trousse médical (Elastoplasme, paracétamol, bombe de froid etc...)
Judogi avec ceinture, survêtement, chaussures pour footing, serviettes de toilettes, K-way ou équivalent, bonnet de bains pour la piscine, etc...

Coût du stage :

25 euros avec les repas du midi et les activités, chèque à joindre à l'inscription, à l'ordre du « CLEC »

Inscriptions :

Le nombre des stagiaires étant limité à 42 athlètes inscrivez-vous le plus tôt possible.
Date limite : le lundi 16 Octobre.

ATTENTION :

- Aucun enfant ne peut être accepté sans cette autorisation signée des parents ou d'un représentant légal.
- La tenue de sport complète est obligatoire ainsi que le judogi.
- **Aucune inscription après la date retour des dossiers**

PERSONNE A JOINDRE EN CAS DE QUESTION
AFCHAIN PIERRE 06-23-48-05-29 CONTACT@CLEC-CHAMBLY.FR

***Dernière chose : n'emportez pas d'affaires ou d'objets de valeur on ne sait jamais...Le judo club de Chambly ne sera tenu en aucun cas responsable en cas de perte ou de vol.
Vous n'avez rien oublié ?, Alors... "Bon stage" à tous !***

DECLARATION DE DECHARGE DE RESPONSABILITE
ET AUTORISATION DE TRANSPORT

Saison 2018 – 2019

Je soussigné(e) (Noms, Prénoms)

Responsable légal en tant que Père, Mère, Tuteur légal de

..... (Noms, Prénoms)

Déclare autoriser mon fils/ma fille à participer aux activités de l'Association Le CLEC

Déclare autoriser mon fils/ma fille à quitter seul(e) les locaux de l'Association Le CLEC

Déclare autoriser mon fils/ma fille à effectuer les déplacements lors des sorties effectuées par l'Association Le CLEC et déclare dégager de toute responsabilité l'Association Le CLEC concernant les blessures et dommages occasionnées par mon fils/ma fille à soi-même ou à un tiers, ainsi que les personnes utilisant leur véhicule en tant qu'accompagnateurs lors du transport

Déclare autoriser le responsable de l'Association Le CLEC ou l'un de ses représentants à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de mon fils/ma fille.

Fait à

Date

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Poussins/benjamins/minimes/
A Chambly salle Joliot curie
Du 22 au 24 Octobre 2018

Coupon Réponse :

A u t o r i s a t i o n p a r e n t a l e

Mlle / Mr :

Date de naissance :

Participera au stage : Oui Non

Club :

Grade :

Adresse :

Personne à joindre en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Qualité :

Téléphone :

Numéro de sécurité sociale

E mail familial ou professionnel :

Avez-vous des Remarques spécifiques concernant votre enfant (traitement, allergie ...)?

- Je soussigné agissant en qualité de donne mon accord pour que mon enfant adhérent au stage soit photographié ou filmé lors des activités organisées par le Club (cours, stages, compétitions, etc...) et que ces images ou vidéos soient diffusées (affiche, site internet du Club, etc...)

Fait à Le / /

Signature avec la mention « lu et approuvé ».

Le Président du Judo club de Chambly informe l'athlète que sa candidature l'oblige à respecter scrupuleusement le programme du stage, les transports, les locaux, l'environnement mis à sa disposition durant le stage, ainsi que les directives émanant de l'Encadrement et les horaires qui lui seront imposés. Tout manquement à ces règles fera l'objet d'un rapport, voire d'une demande de sanction. L'athlète soussigné(e) (ou l'autorité parentale pour les mineurs) déclare autoriser le Responsable du stage à prendre toutes les mesures qui s'imposent dans le cas d'accident ou d'événement grave. Il certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et que son certificat médical ne comporte aucune restriction ou interdiction à la pratique du Judo.

Date :

Signature

Règlement par chèque de 25 € à l'ordre du Clec